



**Ma Saison
en Occitanie**

Le travail saisonnier en réseau

Ma saison en Occitanie est un regroupement de 11 maisons du travail saisonnier (MTS) dédié à l'accompagnement des acteurs en saison : demandeurs d'emplois, salariés et employeurs. Notre rôle est de vous accueillir, de vous informer et de vous accompagner.

C'EST LE MOMENT DE...



JUIN 2026 LETTRE N°41

... FAIRE DE LA RSE UN ARGUMENT D'ATTRACTIVITÉ

Aujourd'hui, les saisonniers ne choisissent plus seulement un poste, ils choisissent aussi un employeur. Recruter des saisonniers est devenu un véritable défi pour de nombreuses entreprises, face aux difficultés de recrutement, les attentes des candidats évoluent : les conditions de travail, les valeurs de l'entreprises et la recherche de sens ont de plus en plus d'importances à leurs yeux. Dans un contexte où les besoins restent élevés, il devient essentiel de se différencier.

Les attentes évoluent

64 % C'est la part des candidats qui déclarent être attentifs aux engagements sociaux et environnementaux d'un employeur avant de postuler. C'est précisément là que **l'engagement RSE peut devenir un véritable levier d'attractivité.**

Prendre soin de ses équipes, améliorer l'organisation du travail et agir en faveur du territoire sont aujourd'hui des leviers essentiels pour construire **des saisons plus durables et plus attractives.**

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est la contribution des entreprises aux enjeux de développement durable. Elle repose sur **3 piliers** : **environnemental, social et économique.**

Elle concerne toutes les entreprises. C'est devenu une obligation légale depuis 2019.

La Loi Egalim de 2018 a incité le secteur de la restauration à adopter la démarche RSE.

Un site d'information pour connaître et répondre à ses obligations RSE : <https://portail-rse.beta.gouv.fr/>

L'engagement RSE & une marque employeur forte

Aujourd'hui, la marque employeur passe aussi par les engagements RSE, y compris dans les emplois saisonniers. La RSE n'est plus réservée aux grandes structures, **même de petites actions peuvent faire la différence auprès des travailleurs saisonniers et renforcer votre attractivité employeur.**

La RSE repose sur des **engagements concrets** et ses initiatives :

- **Renforcent l'image de l'entreprise,**
- **Permettent de maîtriser les coûts,**
- **Fidélisent la clientèle et les salariés sensibles aux valeurs écoresponsables**

La bonne nouvelle : beaucoup d'actions RSE existent déjà dans les entreprises saisonnières **sans toujours être valorisées.**

Un outil d'auto-évaluation de l'entreprise : [Flash'diag_RSE](#) | [CCI Occitanie](#)

LES ACTIONS RSE QUI PARLENT AUX SAISONNIERS

Toutes les actions RSE n'ont pas le même impact sur l'attractivité employeur. Pour les saisonniers, certaines initiatives font rapidement la différence.

Le volet social : Ce sont souvent ces actions qui influencent directement l'expérience collaborateur.

- ✓ Faciliter l'accès au logement ou proposer des solutions d'hébergement
- ✓ Communiquer les plannings suffisamment à l'avance
- ✓ Proposer des repas employés ou avantages du quotidien
- ✓ Prévoir un parcours d'intégration structuré dès l'arrivée
- ✓ Encourager un management bienveillant et respectueux des réglementations
- ✓ Offrir des possibilités de montée en compétences
- ✓ Promouvoir une insertion inclusive : embaucher des personnes en recherche d'emploi longue durée, des personnes réfugiées, en situation de handicap ...
- ✓ Valoriser le travail réalisé et reconnaître l'investissement des équipes

Agir aussi pour l'environnement : Les démarches environnementales participent également à l'image employeur lorsqu'elles sont concrètes et visibles.

- ✓ Réduire les déchets et limiter le gaspillage
- ✓ Favoriser les circuits courts et proposer des menus locaux et de saisons
- ✓ Encourager les mobilités douces ou le covoiturage
- ✓ Réduire les consommations d'énergie et de ressources

UN EXEMPLE :

Lilian B. à Varaire pratique le pastoralisme : les moutons consomment une herbe de bonne qualité et à moindre coût et favorisent la repousse de l'herbe pour l'année suivante, font disparaître les mousses grâce à leur piétinement, limitent les risques d'incendie : une pratique vertueuse qui génère gain de temps et d'économie.

S'engager sur son territoire : L'ancrage local constitue souvent un marqueur fort pour les entreprises saisonnières.

- ✓ Développer des partenariats avec les acteurs locaux
- ✓ Privilégier les achats auprès d'entreprises du territoire
- ✓ Participer à la vie locale et aux initiatives territoriales

L'essentiel n'est pas de tout faire, mais de rendre visibles les actions déjà engagées et de montrer concrètement ce qu'elles apportent aux équipes.

TRANSFORMER SES ACTIONS RSE EN ARGUMENTS DE RECRUTEMENT

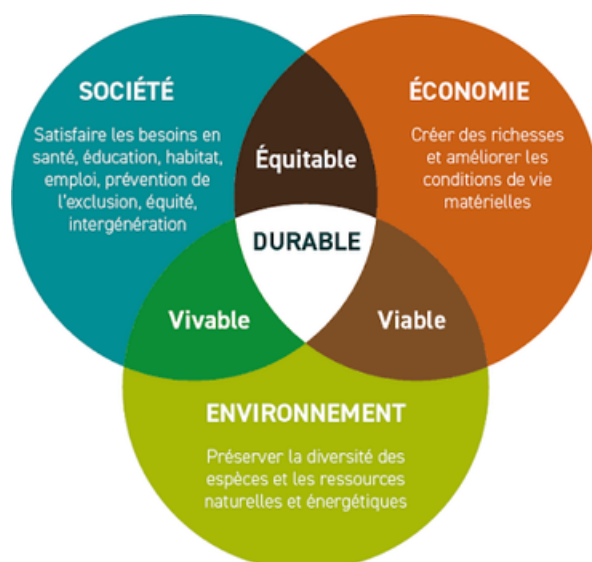
Faire des actions, c'est bien. Les rendre visibles, c'est mieux.

Dans vos offres d'emploi, vous pouvez mettre en avant vos valeurs et vos engagements RSE pour renforcer l'attractivité et donner du sens aux missions proposées.

Sur les réseaux sociaux, et votre site internet **partager concrètement ses actions permet de valoriser la culture d'entreprise**, attirer les candidats qui y sont sensibles et créer un lien plus authentique avec eux.

Enfin, pendant les entretiens, évoquer ces engagements avec des exemples concrets montre que la RSE fait réellement partie de l'identité de l'entreprise et qu'il ne s'agit pas uniquement d'une façade.

Les labellisations et les certifications constituent également un gage de qualité et une preuve d'engagement.



... NOTER DANS L'AGENDA

JUIN 2026

24 juin - Cahors CCI & en ligne - 18h

Transition.S - Episode 1 Décarboner - CCI

25 juin - Cahors - 9h à 17h

Stade vers l'emploi - France Travail

25 juin - Cahors CCI & en ligne - 10h30 à 12h

Matinale RH - Transparence des rémunérations - CCI & APEC

... EQUIPE DE PROXIMITÉ

Les partenaires de l'Emploi sont toujours intéressés à recueillir vos observations sur la saison estivale 2025 et vos remarques sur ce début de saison









Apportez-nous votre contribution :

terresdesaisons@gmail.com

07 66 75 54 46

VOS PARTENAIRES DE L'EMPLOI

Juin 2026

PARTENAIRES	LOGO CLIQUABLE	SPÉCIFICITÉS	NOM DU CONTACT	TÉLÉPHONE / MAIL
ANEFA Lot		Gestion de la plateforme gratuite de mise en relation entre employeurs et salariés agricoles : lagriculture-recrute.org	Barbara Béarn	05 65 23 22 15 / 07 57 43 07 35 anefa-lot@anefa.org
Cap Emploi		Accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap	Léa LOUBRADOU Sylvain GOUZOU	05 65 23 20 20 / 06 80 84 59 76 06 31 94 20 69 l.loubradou@capemploi46.com s.gouzou@capemploi46.com
CCI Appui RH		Aide à la gestion du personnel, diagnostic RH	Mandy Magnabosco	05 65 20 48 66 mandy.magnabosco@lot.cci.fr
Lot, Terres de Saisons		Accompagnement des Employeurs et des Saisonniers	Mickaël NEVEU	07 66 75 54 46 contact@terres-de-saisons.fr
La Région Occitanie SDTEC		Suivi et mise en œuvre dans le Lot des politiques Emploi, Formation et Compétences	Virginie FAURE-BRAC	05 61 39 69 69 virginie.faure-brac@laregion.fr
DDETSPP		Renseignements en Droit du Travail, Mise en œuvre et pilotage des politiques de l'emploi, Accompagnement des Entreprises Développement des Compétences		0 806 000 126 ddetspp-sct@lot.gouv.fr ddetspp-see@lot.gouv.fr 05 65 20 56 68
Mission Locale		Accompagnement global des jeunes 16-25 ans / Appui aux entreprises	Benoît DORIAN	05 65 20 42 60 06 21 90 01 34 partenaires@ml46.fr b.dorian@ml46.fr
France Travail		Mise en relation Entreprises et demandeurs d'emploi	Adeline TREMOUILLE	05 65 27 07 33 entreprise.souillac@francetravail.fr
Sous-Préfecture de Cahors		Pôle développement local	Houria Gonzales	05 65 23 11 72 pref-coordination@lot.gouv.fr
Sous-Préfecture de Gourdon		Pôle développement local	Alexia Villanova	05 65 41 78 24 spg-developpement@lot.gouv.fr

... VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Répondez à l'enquête : <https://shorturl.at/uG5jH>